



©AFP / 29 mars 2011

Schiste : "hors de question" d'avoir recours à des procédés sales

PARIS - La ministre de l'Ecologie Nathalie Kosciusko-Morizet a réitéré mardi qu'il était "hors de question" d'avoir recours "aux procédés d'extraction qui auraient une incidence écologique désastreuse" pour exploiter le gaz de schiste.

"Il est hors de question" d'avoir recours en France "aux moyens de procédés d'extraction qui auraient une incidence écologique désastreuse", a déclaré Mme Kosciusko-Morizet lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur les gaz de schiste.

"Ce serait un retour en arrière par rapport à tout ce que nous avons fait et voulu ensemble", a-t-elle poursuivi.

Au début du mois de mars, 80 parlementaires de tous bords ont cosigné une motion parlementaire "contre l'exploitation du gaz de schiste".

"Il n'est pas question que ce sujet des gaz de schiste soit l'occasion d'un quelconque retrait en matière environnementale, que ce soit sur nos engagements sur le mix énergétique ou sur nos engagements sur la protection de l'eau, des paysages, du sol", a encore insisté la ministre.

Mettant en avant néanmoins l'opportunité que pourrait représenter l'exploitation de ces hydrocarbures non conventionnels "pour réduire la dépendance énergétique", "NKM" a souligné que "toute question mérite d'être prise en compte et considérée" et "c'est ce qui est proposé avec cette mission".

Le gouvernement a annoncé début février la suspension des trois permis d'exploration de gaz de schiste octroyés en mars 2010, dans le sud de la France, dans l'attente des conclusions de la mission d'évaluation sur les enjeux environnementaux, début juin.

Concernant les permis d'exploration d'huile (pétrole) de schiste octroyés dans le bassin parisien, aucun forage par fracturation hydraulique n'aura lieu avant cette date. En revanche, les forages traditionnels sont autorisés après la remise des premières conclusions, attendues le 15 avril.

Les opposants à l'exploitation de ces hydrocarbures non-conventionnels mettent en cause cette technique de forage qui implique l'injection sous forte pression de grandes quantités d'eau et de produits chimiques dans le sous-sol pour y fracturer les roches qui contiennent le gaz ou l'huile.

Une aberration écologique qui peut notamment entraîner la contamination des nappes phréatiques, selon eux.